



DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de mère père tuteur de l'enfant ci-dessous désigné, **demande son inscription** et déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à signaler tout changement.

Date de rentrée à l'école : Septembre année scolaire 20...../20..... Autre date:.....

Etablissement précédent (crèche ou école – nom – ville) :

Nom de l'enfant : **Prénom de l'enfant :**

Date de naissance: Lieu de naissance :

Parents : Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

Votre enfant est-il porteur de handicap Oui Non

Mariés Pacs Union Libre Séparés Divorcés

Célibataire Veuf(ve)

En cas de séparation ou de divorce, préciser :

Autorité parentale : conjointe à la mère au père

Résidence principale : garde alternée* chez la mère chez le père

* En cas de garde alternée, merci de fournir le calendrier de garde et une attestation conjointe sur l'honneur.

	Représentant 1	Représentant 2
Nom et Prénom		
Adresse		
Code Postal et Ville		
Téléphone Domicile		
Téléphone mobile		
Email		
Profession		
Nom et adresse de l'employeur		
Téléphone professionnel		

En cas de recomposition familiale, indiquer le nom du nouveau conjoint ou concubin ci-dessous :

Nom : Prénom :

Adresse : CP Ville :

Téléphone mobile : Téléphone domicile :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE

• **Frères, sœurs et enfants du nouveau conjoint ou concubin le cas échéant**

Personnes autorisées à venir chercher mon enfant et/ou à prévenir en cas d'urgence :

Indiquer au moins une personne

NOM ET PRÉNOM	LIEN AVEC L'ENFANT	TÉLÉPHONE	AUTORISÉ(E) À VENIR CHERCHER L'ENFANT	A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autonomie : J'autorise mon enfant, de 8 ans et plus, à partir seul après l'école / les activités :

oui non

PAI : Indiquer les affections nécessitant l'établissement d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé – document à fournir le cas échéant – Contacter le Centre Médical Scolaire par courriel : cms.lacellesaintcloud@ac-versailles.fr

Diabète Asthme Hémophilie Allergie alimentaire Allergie non alimentaire

Autre :

Prise de vue : Dans le cadre des activités proposées par la Ville, sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, votre enfant est susceptible d'être filmé ou pris en photo à des fins de publications exclusivement réservées aux supports de communication municipaux (site de la Ville, journal municipal, exposition dans les structures).

Ces prises de vue, qui sont réalisées par groupe, ont pour objectif de mettre en valeur les activités réalisées par les enfants. L'image des enfants ne pourra être sortie du contexte ou utilisée à des fins commerciales.

J'autorise
 Je n'autorise pas

Mon enfant à être photographié et/ou filmé dans le cadre précisé et reconnais avoir pris connaissance du message d'information ci-dessus.

Transmission de vos coordonnées si besoin: Dans certains cas, les Directeurs d'écoles, les coordinateurs périscolaires, les animateurs...peuvent avoir besoin de vous contacter directement. Nous vous remercions de nous autoriser, si besoin, à leur transmettre vos coordonnées téléphoniques et adresses mail.

J'autorise
 Je n'autorise pas

La mairie à communiquer mes coordonnées téléphoniques et adresses mail aux directeurs d'écoles et responsables périscolaires

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou copie de l'acte de naissance
- Carnet de santé comportant les certificats de vaccins obligatoires ou certificat de contre indication
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité)
- Le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce ou de séparation) et le planning de garde partagée

- Justificatif de domicile (facture de gaz, électricité de moins de 3 mois, taxe d'habitation)
- Dernier avis d'imposition
- Numéro d'allocataire CAF

Si vous êtes hébergé, l'hébergeant doit fournir une attestation d'hébergement, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la copie de sa pièce d'identité. La personne hébergée doit fournir un document administratif de moins de 3 mois portant l'adresse de l'hébergeant (attestations CPAM, CAF..)

Signature(s):

UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'inscription de votre enfant font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services de l'Éducation de la Ville de Chatou en charge de traiter votre demande. Elles ne sont en aucun cas réutilisées à d'autres fins mais seront conservées pendant la totalité de la scolarité de votre enfant.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer en vous adressant par courriel à l'adresse guichetunique@mairie-chatou.fr ou par téléphone au 01 34 80 46 62.

DEMANDE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

**VOUS SOUHAITEZ ÉGALEMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :
ACCUEIL DU MATIN, ACCUEIL DU SOIR, RESTAURATION DU MIDI ET ACCUEILS DE LOISIRS (MERCREDIS ET
VACANCES SCOLAIRES)**

Madame, Monsieur,

Vous pourrez réserver les activités périscolaires et extrascolaires de vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, **dès fin juin 2024** (la date vous sera communiquée le moment opportun) sur l'Espace citoyens.

Pour les activités périscolaires suivantes :

- l'accueil du matin
- la restauration scolaire
- l'accueil du soir maternelle
- l'étude surveillée

Les réservations (obligatoires) seront à effectuer sur le site de la Ville dans la rubrique « Espace Citoyens ». Vous recevrez par mail un mot de passe et un identifiant qui vous permettront d'activer votre espace et d'entreprendre toutes vos démarches.

- aller dans "Ma Famille/Gérer les réservations" et cocher les présences de vos enfants aux dates souhaitées.

Pour les activités extrascolaires suivantes : centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires

Vous pourrez procéder aux inscriptions et réserver les activités extrascolaires de vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, tel que suit:

- **Centre de loisirs des mercredis : dès fin juin 2024** (la date vous sera communiquée le moment opportun) sur l'Espace citoyens.

- **Centre de loisirs durant les vacances scolaires** : en fonction du calendrier d'inscription téléchargeable depuis votre espace citoyens.

- aller d'abord dans "Ma Famille/Demande d'inscription" et inscrire vos enfants à l'activité.

- Puis, à la fin de l'inscription, n'oubliez pas la deuxième étape qui consiste à cocher les présences de vos enfants aux dates souhaitées.

NB : Afin d'effectuer des changements sur une période étendue, vous pouvez utiliser la fonction "Appliquer une périodicité. «Dans tous les cas, vous pouvez très aisément vérifier sur votre espace si votre inscription a bien été prise en compte, soit en allant sur l'onglet « mes dernières demandes », soit, en amont de la date concernée, sur l'agenda de votre enfant, ce que nous vous invitons vivement à faire.

Pour tout renseignement complémentaire : 01 34 80 46 62 / guichetunique@mairie-chatou.fr

Pour bénéficier de ces prestations, un taux de participation basé sur vos revenus doit être calculé.

Vous devrez fournir les pièces suivantes :

- L'avis d'imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022
- Numéro d'allocataire CAF
- En cas de changement de situation, les trois dernières fiches de paie des parents ou dernière attestation de paiement du Pôle emploi

À cet effet, le guichet unique se réservera le droit de demander certains documents complémentaires.

En savoir plus sur les activités périscolaires et extrascolaires: <https://chatou.fr/Vivre-a-Chatou/Enfance-et-Education/Education-et-vie-scolaire/Les-activites-periscolaires-et-extrascolaires>